

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 14/12/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221213-127776-DE-1-1

Date de mise en ligne : 16/12/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 13
décembre 2022
D-2022/391**

Aujourd'hui 13 décembre 2022, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 16h00 à 17h10, présidence de Madame Claudine BICHET.

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Madame Géraldine AMOUROUX présente à partir de 15h50, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent à partir de 16h03, Madame Alexandra SIARRI présente à partir de 16h55, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 15h40, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 15h40, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 17h00, Monsieur Patrick PAPADATO présent jusqu'à 17h07.

Excusés :

Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Madame Marie-Julie POULAT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Aziz SKALLI,

Subventions Résilience Alimentaire. Autorisation.Décision.Signature

Madame Eve DEMANGE, Conseillère municipale déléguée, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a été sollicitée financièrement par trois associations dont les demandes ne sont pas compatibles avec les échéances de l'appel à projet résiliences alimentaire 2023. Ces trois associations ont été financées dans le cadre de l'appel à projet résilience alimentaire 2022 mais font face à des besoins nouveaux.

1 - organisation des 3èmes Assises Régionales du REGAL Nouvelle-Aquitaine

L'association CREPAQ, Centre Ressource d'Écologie Pédagogique de Nouvelle-Aquitaine, créée en 1996, a pour objet de promouvoir et de contribuer à la transition écologique dans la région Nouvelle-Aquitaine. Pour ce faire, elle travaille à susciter autour de ses projets la création de communautés d'acteurs sous forme de réseaux, collectifs associatifs, groupement d'habitants, tiers-lieux, démarches participatives ...

Le CREPAQ organise les Assises Régionales du REGAL (Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire) Nouvelle-Aquitaine. L'événement a lieu tous les 2 ans. Les précédentes éditions se sont déroulées en 2020 à Libourne et en 2018 à Bègles.

La Ville de Bordeaux a répondu favorablement à la proposition de l'association CREPAQ d'accueillir les 3èmes Assises Régionales du REGAL Nouvelle-Aquitaine. Cet événement se tiendra dans les locaux de Cap Sciences, les mercredi 30 novembre et jeudi 1^{er} décembre 2022 sur la thématique « Pour une écologie de l'alimentation ». Entre 150 et 200 participants sont attendus chaque jour sur les deux jours.

Le fil conducteur des interventions sera le livre de Nicolas Bricas, Damian Comaré et Marie Walser "L'écologie de l'alimentation" et Nicolas Bricas sera présent. Ce Chercheur, socio-économiste de l'alimentation est le titulaire de la Chaire Unesco Alimentations du Monde.

L'événement a pour objectif principal de prendre de la hauteur sur tous les aspects du fonctionnement des systèmes alimentaires et la nécessaire transformation profonde de nos pratiques tout en mobilisant le réseau d'acteurs locaux sur ces objectifs.

Ce sera aussi l'occasion pour la Ville de Bordeaux de présenter sa feuille de route « Bordeaux recettes d'Avenir pour des lendemains qui régaleront » et de dialoguer avec les participants.

En effet, le diagnostic de la résilience alimentaire de la Ville de Bordeaux, finalisé en décembre 2021 et sur lequel s'est construite la feuille de route opérationnelle « Bordeaux recettes d'avenir pour des lendemains qui régaleront » souligne l'importance de cultiver l'implication collective en fédérant et en s'appuyant sur des réseaux et instances d'échanges.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer à l'association CREPAQ une subvention exceptionnelle pour un montant de 3 000 € dans le cadre de l'organisation du 3èmes Assises Régionales du REGAL au profit du CREPAQ.

2 – demandes exceptionnelles de la part de deux épiceries solidaires

La situation économique actuelle, qui fragilise certaines associations, conduit la ville à répondre à des demandes exceptionnelles de la part de deux épiceries solidaires : Local attitude (quartier Grand Parc) et Saveurs Quotidiennes - La carotte et le lapin (quartier Bacalan). Il s'agit dans les deux cas d'un financement exceptionnel de fonctionnement visant à consolider l'activité des épiceries.

En complément de ces subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...) peuvent être mises en œuvre pour

la réalisation des actions des associations. A titre d'information, pour l'année 2021, les organismes mentionnés ci-dessus ont bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à :

- Saveurs quotidiennes 458 €
- Local'attitude 34 €

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer l'association Local attitude (quartier Grand Parc) une subvention exceptionnelle pour un montant de 5 000 € et Saveurs Quotidiennes - La carotte et le lapin (quartier Bacalan) une subvention exceptionnelle pour un montant de 7 000 €.

Le tableau ci-dessous présente ces 3 projets pour un montant total de 15 000 €.

Porteurs	Projet	Montant attribué
Saveurs Quotidiennes - "La Carotte et le Lapin"	Consolider l'épicerie participative de proximité - (quartier Maritime)	7 000 €
Local'attitude	Consolider et renforcer l'activité globale de l'épicerie solidaire et participative (quartier Grand Parc)	5 000 €
CREPAQ	Organisation des 3èmes Assises Régionales du REGAL Nouvelle-Aquitaine	3 000 €
TOTAL		15 000 €

Aussi, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1/ autoriser Monsieur le Maire à adopter le programme tel que présenté en annexe.
- 2/ attribuer aux organismes cités sur le tableau joint les sommes mentionnées pour un montant global de 15 000 €.
- 3/ faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes.
- 4/ signer tout document lié à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 décembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Eve DEMANGE